

## QUANTITATIF ET CHIFFRAGE ESTIMATIF PROJET AIRE DE LANCERS

Indice	Désignation	Unité	Quantité	P.U. HT	Montant HT
1	Installation de chantier, DICT et prise en charge du matériel	FT	1,000	1 300,00	1 300,00
2	Réalisation de prestation par girobroyage sur environs 6100m <sup>2</sup> et abbatage à la main	FT	1,000	3 600,00	3 600,00
3	Terrassement généraux en pleine masse jusqu'au niveau de la voie verte y compris compactage du fond de forme et évacuation en décharge	m <sup>3</sup>	4 000,000	15,00	60 000,00
4	Création de tranchée drainante de 0.40x0.60 avec drain diamètre 250 routier, géotextile et gravillons 20/40	Mètre	280,000	44,00	12 320,00
5	Création de tranchée drainante de 0.40x0.60 avec drain diamètre 160 routier, géotextile et gravillons 20/40	Mètre	120,000	44,00	5 280,00
6	Fourniture et pose de regard 50x50 avec plaque fonte sur réseau de drainage créé	Unité	3,000	410,00	1 230,00
7	Fourniture et pose de regard borgne 50x50	Unité	3,000	220,00	660,00
8	Evacuation des eaux de drainage jusqu'à la Meuse avec fourniture et pose en tranchée de tuyaux PVC CR8 Diamètre 315	Mètre	35,000	99,00	3 465,00
9	Traversée de chaussée en enrobé Voie Verte sur 4ml en PVC Diamètre 315 y compris réfection	FT	1,000	950,00	950,00
10	Fourniture et pose de géotextile anticontaminant en fond de forme de zone dédiée au boudrome et zone en herbe	m <sup>2</sup>	4 800,000	1,50	7 200,00
11	Fourniture et mise en oeuvre de matériaux 40/80 ou shiste sur 0.30m d'épaisseur y compris réglage et compactage	m <sup>3</sup>	790,000	37,00	29 230,00
12	Fourniture et mise en oeuvre de sable stabilisé de Givet sur 0.10m d'épaisseur y compris réglage fin et compactage	m <sup>2</sup>	2 500,000	8,50	21 250,00
13	Fourniture et mise en oeuvre de terres végétales sur 0.20m d'épaisseur jusqu'au niveau du boudrome	m <sup>3</sup>	750,000	17,00	12 750,00
14	Engazonnement des nouveaux aménagements végétalisés et préparation des sols	m <sup>2</sup>	3 750,000	2,70	10 125,00
15	Talutage périphérique des abords et nettoyage	FT	1,000	1 940,00	1 940,00
16	Fourniture et mise en place de madrier autoclavés en chêne de 225x75mm y compris fixation, scellement avec fers diamètre 10mm et béton (sur les largeurs et la longueur côté voie verte)	Mètre	143,000	56,00	8 008,00
17	Fourniture de madrier autoclavés en chêne de 225x75mm	Mètre	82,000	37,00	3 034,00
18	Fourniture et pose de clôture en panneau rigide verte en 1.50m de hauteur y compris poteaux	Mètre	220,000	58,00	12 760,00
19	Fourniture et pose de portail double vantaux barreaudé vert en 1.50m de hauteur	FT	1,000	1 280,00	1 280,00
20	Remise à niveau de regards D800 existant sur emprise des aménagements	Unité	2,000	240,00	480,00
21	Création des cercle de zone de lancer en béton de Diamètre 2m81, y compris fondation et incorporation de cercle en acier peint 11201 de chez DIMASPORT, finition aspect rugueux et 4 trous Diamètre 10 pour évacuation des eaux y compris drains 20mm	Unité	1,000	2 700,00	2 700,00

## CREATION D'AIRE DE LANCER DE DISQUE ET MARTEAU AUX NORMES FEDERALES

Indice	Désignation	Unité	Quantité	P.U. HT	Montant HT
22	Création d'une zone dédiée aux lancers éducatifs de 10mx3m en béton, y compris terrassement, fondation en matériaux 40/80, coffrage/décoffrage, treillis soudé, coulage du béton, finition aspect rugueux et installation d'un madrier en rive pour butée de lancer (vue de 10cm)	FT	1,000	4 850,00	4 850,00
23	Réalisation d'un plan de récolement réalisé par un géomètre expert	FT	1,000	2 250,00	2 250,00

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
5	206 662,00	20,00	41 332,40

Total HT	206 662,00
<b>Net HT</b>	<b>206 662,00</b>
Total TVA	41 332,40
Total TTC	247 994,40
<b>NET A PAYER</b>	<b>247 994,40</b>

### Points de vigilance

- La zone étant particulièrement humide (type marécages en période humide) et en partie basse il conviendra d'être particulièrement vigilant sur le drainage et l'éventuelle gestion des eaux de ruissellement lors d'épisodes orageux.
- Les normes fédérales devront-être respectées scrupuleusement afin que le site soit homologué pour accueillir à minima des compétitions jusqu'aux interclubs N2 (en plus de championnats départementaux et régionaux).
- L'accès à l'équipement devra respecter les normes PMR et les normes d'accès aux services de secours.
- Un passage de gaines pour permettre l'éclairage peut être indiqué en option.
- Une partie de la surface est un schiste (ou matériau similaire), l'autre en gazon afin de pouvoir le cas échéant utiliser la partie non gazonnée comme terrain de boules.